

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste. 24 fr. » c.
Six mois, — . . . 10 — — 13 »
Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront complétés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'été, 14 mai).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.

3 heures 13 minutes du matin, Poste.
9 — 04 — — Omnibus.
2 — 21 — — soir, Omnibus.
4 — 13 — — Express.
7 — 13 — — Omnibus.
Le train des samedis part d'Angers à 5 h. 20 m. du soir et arrive à Saumur à 6 h. 41 m.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.

3 heures 25 minutes du matin, Mixte (prix réduit).
7 — 55 — — Omnibus-Mixte.
9 — 50 — — Express.
11 — 56 — — Omnibus-Mixte.
5 — 52 — — soir, Omnibus.
9 — 59 — — Poste.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces 20 c. la ligne.
Dans les réclames 30 —
Dans les faits divers 50 —
Dans toute autre partie du journal. 75 —

ON S'ABONNE A SAUMUR,

AU BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires. Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Etrangère, LAFFITE-BULLIER et C^{ie}, place de la Bourse, 8.

Chronique Politique.

On lit dans le *Constitutionnel* :

L'opinion publique, qui paraissait émue et troublée quand la guerre était imminente, se montre plus calme et plus confiante, maintenant que la guerre, engagée en Allemagne et en Italie, nous envoie d'heure en heure les nouvelles de terribles combats.

C'est là un heureux symptôme; il atteste que la politique développée dans la lettre de l'Empereur à M. Drouyn de Lhuys, et mise en pratique par le gouvernement français, est de jour en jour mieux comprise et mieux appréciée.

La France n'avait pas de raisons pour s'associer aux passions qui ont voulu la guerre. Elle ne pouvait pas non plus se désintéresser complètement d'une si grande lutte, et se déclarer d'avance indifférente à ses résultats.

La sage réserve dans laquelle le gouvernement de l'Empereur se maintient, fait bien connaître à tous sa double résolution: il n'a pas recherché, il n'accepte même pas une occasion de guerre pour la France, à laquelle il désire assurer une durable et honorable paix; mais il n'admet pas qu'une des parties belligérantes puisse vouloir, à la suite des succès qu'elle aurait obtenus, s'attribuer des avantages qui seraient de nature à modifier l'état de l'Europe, en y créant de nouvelles causes de troubles.

Cela est très-net, très-clair pour tous ceux qui consentent à voir les choses comme elles sont, et à reconnaître simplement la véritable valeur des mots.

Cependant des journaux affectent encore des doutes et des inquiétudes. Ils persistent à demander des explications sur la signification précise de la « neutralité attentive » annoncée par l'Empereur, et de « l'équilibre européen » que Sa Majesté a déclaré vouloir sauvegarder.

Pourquoi des définitions pour des mots qui se définissent d'eux-mêmes? Tous les esprits sincères savent parfaitement à quoi s'en tenir sur la politique dont la lettre de l'Empereur a été l'expression si nette et si éclatante. Dès lors, à quoi bon tant d'efforts pour faire arriver la lumière jusqu'à ceux qui ferment volontairement les yeux.

Si l'Empereur avait voulu la guerre pour y chercher des satisfactions ou des avantages qu'il aurait jugés nécessaires à la France, il y serait intervenu dès le début; il n'aurait pas laissé s'affaiblir ses alliés pour ne pas avoir à relever leur cause.

Il faudrait donc des circonstances graves, de la nature de celles que la lettre impériale a dû prévoir, survenant à la suite de la guerre actuelle, pour décider l'Empereur à intervenir. Or, cette guerre s'annonce comme devant exiger des deux parts de très-grands efforts, de très-grands sacrifices. Quel que soit le combattant que le sort des armes favorise, il sortira d'une telle lutte assez éprouvé pour craindre de s'exposer à une lutte nouvelle. Il ne voudra pas créer, dans les conditions de la paix à rétablir, quelqu'un de ces griefs qui provoqueraient les justes susceptibilités de la France. — *Boniface.*

Contrairement au bruit qui avait couru lundi matin à Paris, la grande bataille atten-

due en Bohême n'a pas encore eu lieu. Une dépêche prussienne nous arrive de Gitschin, en date du 2. Gitschin est, comme on sait, le point où s'est livré, le 29 juin, le sanglant combat qui a décidé de la retraite du corps austro-saxon de Clam-Gallas sur Koenigsgratz. La dépêche que nous citons constate que le roi de Prusse est arrivé lundi dans cette ville, et que le prince Frédéric-Charles a encore fait un mouvement en avant; elle annonce, de plus, que les communications entre les deux armées de l'Elbe et de Silésie sont définitivement établies: ce qui implique que les Autrichiens ont dû abandonner toutes leurs positions avancées au-delà de Jaromirz, et se replier sur eux-mêmes entre les deux forteresses de Josephstadt et de Koenigsgratz.

Les Prussiens estiment à 25,000 hommes les pertes totales subies par les Autrichiens dans leurs combats contre l'armée de l'Elbe, et à 15,000 celles que le général de Gablenz, le général Festetics et l'archiduc Léopold auraient essuyées dans leur rencontre avec l'armée de Silésie. Nous n'avons pas besoin de faire remarquer que ces chiffres, d'origine exclusivement prussienne, sont par cela même très-sujets à caution.

La même dépêche ajoute: « Les désertions des soldats italiens se trouvant dans les rangs de l'armée autrichienne, deviennent plus fréquentes.

» La fuite des Autrichiens a été si précipitée, qu'après des reconnaissances opérées par nos troupes, pendant neuf heures, elles ne se sont pas trouvées en contact avec eux. »

Maintenant que les premières opérations prussiennes ont réussi, que les deux grandes

armées d'invasion se donnent la main, et que le gros des masses ennemies se touche, il semble que rien ne puisse plus retarder le choc décisif, à moins toutefois que le général Benedek, craignant d'être débordé, n'abandonne sans coup férir le cours supérieur de l'Elbe et la ligne de Josephstadt à Pardubitz, laissant à l'ennemi tout le bénéfice de cette première campagne. Mais nous ne sommes pas en droit de pressentir une décision aussi grave, de la part d'un général sur lequel l'Autriche avait fondé tant d'espérances, et les conséquences de cette retraite seraient si importantes, qu'il est à présumer qu'à tout risque, il préférera livrer la bataille. Attendons.

Voici le texte des diverses dépêches :

Berlin, 2 juillet. — (*Officiel.*) La jonction de l'armée du prince Frédéric-Charles avec l'armée de Silésie est considérée comme complètement établie par suite de la prise de Gitschin. L'esprit de l'armée prussienne est excellent, malgré les luttes sanglantes de ces jours derniers.

Vienne, 2 juillet, 10 h., soir. — L'armée du Nord a livré des combats meurtriers à Gitschin, pour tenir la tête de sa position et empêcher la jonction des deux armées prussiennes. Les fusils à aiguille des Prussiens ont causé de grands ravages dans les rangs de notre armée. Malgré des efforts héroïques, les différents corps engagés, cédant à la supériorité numérique de l'ennemi, ont dû opérer leur retraite sur Koenigsgratz. Les pertes des deux côtés ont été énormes.

Le changement d'ordre de bataille et la concentration sur la base d'opérations, se sont

FEUILLETON.

L'HOMME AU CHIEN MUET

PAR

M. Prosper Vialon.

PREMIER VOLUME.

(Suite.)

Le spahis était suivi de Jean-Louis, le domestique, camarade d'enfance de l'officier, celui qui, le premier, était arrivé à la grille. Ce jeune montagnard était triste, son maître ne lui avait pas encore parlé.

— Comme te voilà grandi ! lui dit le comte, dont l'esprit avait compris ce que voulait le paysan.

— Et vous, monsieur Emile ? répondit le montagnard rasséréné.

— Moi, je suis le plus âgé.

— Je ne crois pas : quand nous étions petits, c'est moi qui vous portais pour traverser les gués.

— Jean-Louis est né la même année que vous, monsieur, dit Michel.

— Alors, répliqua le maître de Treffieux, viens me donner la main : du même âge tous les deux, celui qui a porté l'autre était au moins le plus courageux.

A ce moment le prétendu de Jeanne parut à la porte de la cuisine. Sa présence inattendue importuna le commandant, qui le regarda avec quelque sévérité. Sous l'œil irrité de l'officier, ce garçon défila plutôt qu'il ne marcha dans cette pièce. Il s'isola dans la demi-lumière, observant furtivement Jeanne, plus furtivement encore le spahis, dont l'uniforme l'offusquait.

Jeanne examinait son maître.

Le sentiment qu'éprouvait le jeune comte à la vue de ces deux êtres si mal assortis, se traduisant clairement pour l'enfant du régisseur, vint tout-à-coup corroborer chez elle la détermination qu'elle avait résolue pour l'arrivée du maître de Treffieux.

S'approchant du jeune comte, elle dit :

— J'attendais votre arrivée, maître, pour apprendre à mon père, devant vous, que je ne serai jamais la femme de Pierre Déséchaud.

— Jeanne, que dis-tu donc ? risqua Michel.

— *Chetite*, as-tu perdu la raison ? demanda la vieille paysanne.

— Ce garçon est venu au logis, poursuivit Jeanne avec autorité; je ne lui ai point demandé ce qu'il y venait faire; il ne me l'a pas dit, mais il l'a dit à mon père... Faites donc comprendre à Déséchaud que le jour de l'arrivée de notre maître un étranger est de trop au château.

L'officier regarda Michel, qui restait muet.

— Eh bien ? demanda-t-il au vieillard.

— Pierre est un jeune homme rangé, répondit le régisseur; il a un bon moulin : je croyais faire le bonheur de Jeanne en le laissant venir ici; je me suis trompé; que la volonté de notre maître soit faite !

— Ma volonté, non, mais celle de ta fille.

— Pierre, dit Michel en se retournant vers le meunier, retourne chez toi et n'emporte d'ici aucune rancune.

Déséchaud fit quelques pas vers M. de Treffieux, et s'arrêtant devant l'officier, avec une dignité que personne n'eût pu soupçonner chez cet artisan campagnard :

— Monsieur le comte, répliqua-t-il, Jeanne vient d'être rude pour moi; mais comme j'ai une grande estime pour elle, je patiente, espérant que ce ne sera pas son dernier mot... Si vous vouliez m'auto-

riser à revenir, peut-être qu'à la longue elle prendrait d'autres idées.

— Il est inutile que vous reveniez, répartit la jeune fille, ce qui a été dit reste dit.

Pierre, qui avait le sang porté au visage, devint très-pâle; il sortit lentement, après avoir cordialement tendu la main au régisseur.

Un instant plus tard l'on entendit fermer, avec violence, la petite porte du château.

Après le départ de l'étranger, chacun fut plus à l'aise, même ceux qui étaient pour lui, c'est-à-dire que Michel et sa femme respirèrent plus librement.

Le comte s'assit au coin du feu et convia ses gens à faire comme lui; mais pas un ne prit place devant la cheminée. Le commandant y resta seul quelques minutes; se levant ensuite et prenant un flambeau :

— Chauffez-vous, dit-il, moi je vais faire un tour dans la maison...

Pour ces quelques mots, la voix de l'officier tremblait...

— Faut-il vous accompagner, monsieur ? demanda le régisseur avec hésitation.

— Non, je préfère être seul.

— Les clefs sont à toutes les portes... répartit tristement Michel, car lui comprenait toutes les

heureusement accomplis, et l'armée autrichienne, dont le moral n'a pas souffert par quatre jours de luttés sanglantes, se prépare à la bataille, après avoir joui du repos que la lassitude de ses adversaires lui a laissé prendre.

Vienne, 2 juillet. — Le gouvernement de la Bohême sera prochainement transféré de Prague dans une autre ville, probablement à Pilsen. Les communications avec Prague sont toujours libres. La lenteur des troupes fédérales excite, ici, d'assez vives appréhensions.

Gitschin, 2 juillet. — Le roi est arrivé à Gitschin aujourd'hui à midi. Il a été reçu par le prince Frédéric-Charles.

La route qui conduit à Gitschin porte encore les traces du combat acharné qui s'est continué jusque dans les rues de la ville. L'ennemi, en désordre, a pris la fuite pendant la nuit.

Les Prussiens ont déployé une bravoure incomparable. Des détachements du régiment de la garde royale ont repoussé, sans se former en carré, des attaques de cavalerie.

Le quartier-général du prince Frédéric-Charles a été transféré au-delà de Gitschin. Les communications entre la première et la seconde armée sont parfaitement établies.

On ramène continuellement des prisonniers, dont le nombre dépasse déjà 5,000.

Les régiments autrichiens Roi-de-Hanovre, Martini et Ramming, ont été presque détruits. Le 8^e bataillon des chasseurs a été tout-à-fait anéanti.

Gitschin, 2 juillet, 11 h. 15, soir. — Le général de Blumenthal, chef de l'état-major du prince royal, vient d'arriver ici. Il annonce que les Autrichiens ont perdu, rien que du côté du prince royal, près de Skalitz et Trautenau, 25,000 hommes, 24 canons et 7 drapeaux. Leur perte totale s'élève au moins à 40,000 hommes.

Hier et aujourd'hui, il n'y avait plus moyen de les faire tenir. Leurs officiers qui ont été faits prisonniers se plaignent d'avoir été, par une fausse appréciation des positions de l'ennemi, maladroitement commandés.

La Gazette de Vienne publie le rapport suivant du général Benedek, qui se rapporte à l'un des épisodes de la journée du 27 juin :

Quartier-général de Josephstadt, 28 juin. Pour compléter mon rapport télégraphique du 27 au soir, sur les combats livrés près de Podol et de Skalitz, j'ai l'honneur de donner connaissance à Votre Excellence des événements qui ont eu lieu à Trautenau, dans la journée du 27.

Le rapport du 10^e corps d'armée ne m'arrive que le matin à une heure et demie.

Le 27, à 6 heures du matin, la brigade du colonel Mondel, formant l'avant-garde du corps d'armée qui s'avancait du côté de Schurtz, a procédé à l'attaque de Trautenau, qu'elle

trouva occupé par les ennemis. Le combat fut vif, et peu à peu toutes les troupes de notre corps d'armée y furent engagées. D'après le dire des prisonniers, l'ennemi aurait jeté successivement trois brigades du premier corps d'armée dans le combat pour maintenir sa position. Après une lutte acharnée et sanglante, Trautenau tomba à neuf heures moins le quart en notre pouvoir. Cependant le feu continuait encore faiblement à neuf heures, au moment où le rapport m'a été expédié.

Le dixième corps d'armée s'était établi dans la position de Trautenau, mais le feld-marchal-lieutenant de Gablenz ayant été informé, par voie confidentielle, que l'ennemi avait détaché, vers quatre heures de l'après-midi, une forte brigade vers Eipel pour le menacer dans le flanc et sur ses derrières, il laissa une seule brigade à Trautenau même, et occupa avec le reste de son corps d'armée, pour tenir tête à l'ennemi aussi de ce côté, les hauteurs situées directement au sud de Trautenau, contre lesquelles l'ennemi n'a plus osé entreprendre une attaque.

On écrit de Munich, 2 juillet :

Une proclamation du roi indique comme but de la guerre la conservation de toute l'Allemagne comme un ensemble libre et puissant, fortifié par la Confédération des princes, par la représentation nationale des peuples, et par le maintien de la Bavière, comme membre indépendant et digne de la grande partie allemande.

Le Journal de Francfort dit que, dans la séance tenue le 2 juillet par la Diète, le Mecklembourg a déclaré qu'il suspendait, il est vrai, sa participation active à la Diète, mais qu'il n'entendait pas sortir de la Confédération elle-même, qu'il faisait dépendre la reprise de sa participation active d'une réforme fédérale qui doit être attendue.

L'envoyé de Weimar vient d'être rappelé de Francfort. Le gouvernement ducal a déclaré qu'il ne pouvait plus considérer la Diète comme un organe légitime de la Confédération.

On écrit de Berne, 3 juillet :

Aujourd'hui a eu lieu l'ouverture des Chambres fédérales. M. Planta, président du Conseil national, a dit : « Nous commençons nos travaux avec une confiance absolue, nous reposant sur l'union du peuple et des magistrats, et décidés à défendre la position que l'histoire et les traités nous ont faite. »

On mande de Bucharest, le 1^{er} juillet :

« Des scènes de violence ont eu lieu, hier, contre les israélites. La populace a démoli la synagogue. Beaucoup d'israélites ont cherché et trouvé un asile au consulat d'Autriche.

» Le prince Charles est parti pour Tarnowitz. »

On écrit de Madrid, 2 juillet :

La Chambre des députés a approuvé le projet de loi qui suspend les garanties constitutionnelles.

D'importantes économies ont été décidées pour les ministères de l'intérieur et des finances.

Le Morning-Post dit que les libéraux modérés, désignés sous le nom d'adulantes, ont refusé de faire partie d'un cabinet Derby. Lord Clarendon a refusé de rester au foreign-office. Le marquis de Lansdowne a refusé un portefeuille, mais en promettant son appui. Lord Derby formerait un cabinet purement tory. Lord Stanley sera chef du foreign-office; M. Disraeli, chancelier de l'Echiquier; lord Chelmsford, lord chancelier. Le portefeuille de l'intérieur sera donné à M. Henley, celui de la guerre à sir Robert Peel, et celui du commerce à sir Stafford-Northcote.

On a transmis de Londres, le 3 juillet, les nouvelles suivantes :

Un meeting de 10,000 personnes a eu lieu, hier, à Trafalgar-Square. Les ouvriers sont arrivés sur la place avec des bannières portant les inscriptions suivantes : *Vive la réforme ! Résistance aux tyrans !* Des discours ont été prononcés en faveur de M. Gladstone et de la réforme. La police n'est pas intervenue. Ordre parfait.

Lord Derby a eu hier une entrevue avec la reine.

Les nominations des ministres auront lieu vendredi.

Souscription en faveur des victimes de l'invasion des sauterelles en Algérie.

On lit dans le Moniteur :

Depuis trois mois, l'Algérie lutte contre un fléau qui désole les populations agricoles des trois provinces.

D'épaisses colonnes de sauterelles, venues des profondeurs du Sud, se sont abattues dans les champs du Tell et, après avoir dévoré une partie des récoltes sur pied, et jusqu'aux feuilles des arbres, ont donné naissance à d'innombrables légions de criquets qui attaquent aujourd'hui tout ce que la première invasion avait épargné.

Les efforts réunis de l'armée, des colons et des populations indigènes, n'ont pu conjurer un désastre contre lequel les forces humaines sont impuissantes.

Le maréchal Randon, ministre de la guerre, a exposé cette situation à l'Empereur, en rappelant que, dans des circonstances calamiteuses, l'Algérie, s'associant aux sentiments de la mère-patrie, envoyait son obole au malheur. En 1856, près de 200,000 fr. étaient souscrits en Algérie au profit des victimes de l'inonda-

tion du Rhône; en 1863, la colonie envoya 110,000 fr. à la souscription ouverte pour venir en aide aux ouvriers que la crise coloniale avait laissés sans travail.

L'Empereur, dont les sympathies sont acquises à toutes les infortunes, a voulu que la souscription déjà ouverte en Algérie dans la population civile et dans l'armée au profit des victimes de l'invasion des sauterelles, fût étendue à la métropole.

Sa Majesté s'est inscrite en tête de la souscription pour 20,000 fr. S. M. l'Impératrice pour 10,000. S. A. I. le Prince Impérial 5,000.

Un comité central a été constitué pour gérer la souscription, qui sera successivement ouverte dans tous les départements de l'Empire.

Ce comité est composé ainsi qu'il suit :

S. Exc. le maréchal Canrobert, commandant du 1^{er} corps d'armée, président;

S. Em. Mgr Darboy, archevêque de Paris, vice-président;

M. F. Barrot, sénateur, secrétaire du Sénat, propriétaire en Algérie;

M. le général de division baron Charon, sénateur, ancien gouverneur général de l'Algérie;

M. le général de division comte de la Bédollière, sénateur, ancien directeur des affaires étrangères;

M. le duc d'Albuféra, député, propriétaire en Algérie;

M. Frémy, gouverneur du Crédit foncier, député;

M. le baron Jérôme David, député;

M. de Vaulx, conseiller à la cour de cassation, ancien président du conseil général d'Alger;

M. de Malglaive, propriétaire en Algérie, membre du conseil général d'Alger;

M. Tassin, chef du service de l'Algérie au ministère de la guerre, secrétaire.

Les souscriptions sont dès à présent reçues à la caisse du Trésorier du ministère de la guerre, rue de l'Université, n° 71.

Pour les articles non signés : P. Goussier.

Nouvelles Diverses.

On lit dans le Temps :

On annonce que le conseil d'Etat a été saisi hier d'un projet de sénatus-consulte, qui sera très-prochainement présenté au Sénat. Le même, et qui modifie le décret du 24 novembre 1860, dans l'une de ses dispositions essentielles. La discussion et le vote de l'adresse seraient supprimés. D'un autre côté, et par manière de compensation, le droit d'interpellation serait rétabli; non pas toutefois purement et simplement : une interpellation pourrait être faite qu'autant que le sujet en aurait été indiqué aux bureaux et approuvé par eux.

émotions qu'allait ressentir l'orphelin.

Le comte alla droit à la salle à manger, s'arrêta peu dans cette pièce, et, l'ayant quittée, traversa un grand vestibule, longea un corridor aboutissant, de ce côté, à la tour du centre, et monta lentement l'escalier qui s'y trouve.

Dans le silence, le bruit de son pas éveilla son attention, effaçant pour lui vingt années... car il craignait d'éveiller quelqu'un, et, les premières marches franchies, il avança aussi légèrement que pouvaient le lui permettre ses bottes de voyage.

Arrivé au couloir supérieur, le jeune homme hésita; et ce fut avec une violence sur lui-même qu'il ouvrit une porte à deux battants, dont il franchit le seuil en poussant rudement cette porte derrière lui.

Que se passa-t-il dans cet appartement pendant la demi-heure qu'y resta l'officier? Pour le savoir ou plutôt pour le comprendre, il faudrait, en interrogeant comme lui deux couches d'où partaient des voix vénérées, y trouver une double solitude, un silence de tombe...

A l'appel d'un fils aucune voix n'avait répondu.

Le maître de Treffieux, en sortant de cette chambre, était d'une pâleur effrayante. Il marcha lente-

ment, afin d'avoir le temps de se remettre; mais, malgré cette précaution, son émotion était si manifeste, lorsqu'il entra dans la cuisine, que personne n'osa lui parler... Seulement Michel, en lui prenant la bougie qu'il tenait, laissa tomber de sa main rugueuse une caresse sur la main du commandant.

Celui-ci n'eut pas l'air de comprendre cette sorte de pitié pour lui. Il avait vivement dégagé sa main, et voulant se montrer fort, contre ses souvenirs de famille, au lieu de parler à Michel, il interpella le soldat.

— Mayer, demanda-t-il d'un ton tout-à-fait dégagé, pourras-tu t'habituer à Treffieux?

— Oui, commandant, répondit laconiquement le spahis.

Deux regards bien différents se fixèrent sur le soldat : celui du comte qui cherchait à comprendre l'émotion de Mayer, ignorant que pendant son absence on l'eût initié aux catastrophes arrivées à Treffieux; celui de Jeanne qui remerciait le spahis d'avoir donné à son maître un titre dont elle était fière.

Le silence s'était fait de nouveau. Un froid poignant glaçait tout le monde malgré le grand feu qui pétillait dans l'âtre.

Pour lui et les autres, le jeune homme voulut faire

cesser cette silencieuse immobilité.

— Michel, dit-il, se ravissant, quoique de tristes événements se soient passés ici, quoique deux personnes, nos maîtres à tous, aient manqué à ma venue, je ne veux pas que mon retour soit un jour de deuil... Prépare du punch ou du vin chaud, à ton idée, mais dépêche-toi; je suis froid comme le temps et engourdi comme si je dormais dans la vapeur du charbon..... Les uns ou les autres, parlez, ou je retourne coucher à la Maison-Blanche.

— Vous avez raison, pauvre monsieur, dit Marianne, ce qui est fait est fait; nous avions deux bons maîtres, nous les avons perdus; le bon Dieu nous en ramène un autre : que sa sainte volonté soit obéie !...

Le vin chaud était préparé, le régisseur alla dans la salle à manger, et revint apportant sur un plateau cinq verres et une timbale d'or.

— Ah ! dit le comte, voilà le verre de collège que m'avait donné ma tante; avec ce verre me fut envoyé un couvert du même métal. Ce couvert est-il toujours ici?

— Oui, répondit Marianne, et le plus luisant de tous.

— Va le chercher, Michel.

Au retour du vieillard, le maître de Treffieux prit le couvert et l'examina, comme il avait examiné la timbale.

— Je suis content que vous ayez soigneusement conservé ces objets, mes amis, dit-il ensuite, et content surtout que Michel ait eu l'idée de m'appeler l'un d'eux, me faisant ainsi songer aux autres. Verse du vin dans ce verre.

Comme le vase était grand, le vieillard fit deux temps d'arrêt, quand il l'eut à moitié rempli.

— Verse encore.

Le maître de Treffieux, dès que les autres verres furent pleins, sans trinquer avec ses gens, sans les inviter à boire, porta la timbale à ses lèvres, vida bravement la moitié de son contenu, puis tendant le verre à la jeune fille :

— Ce n'est pas la première fois que nous boirons ensemble, lui dit-il; bois ce vin, et garde, en souvenir de mon retour dans cette maison, ces objets qui m'ont servi pendant mon enfance.

Jeanne tendit ses mains, regarda le jeune homme sans répondre, mais elle ne but pas.

— Bois du moins à la santé de ma tante, reprit avec étonnement le maître de Treffieux.

— Et jamais personne plus dévouée à elle ne boira

— On lit dans le *Phare de la Loire* :

La proclamation du prince de Prusse aux soldats placés sous ses ordres contient ces mots caractéristiques :

« Ayez confiance dans la justice de votre cause... et dans vos armes de précision. »

La justice de la cause prussienne serait assez difficile à établir. Quant à l'excellence des armes de précision de l'armée du roi Guillaume, il paraît qu'elle a pour elle l'autorité des faits. La *Presse* explique que ce sont des fusils à aiguille. Les Prussiens tirent six coups à la minute ; s'il faut quatre minutes de marche pour les charges à la baïonnette, le fantassin autrichien qui a croisé son fusil devra affronter vingt-quatre coups de feu avant d'avoir la chance de rencontrer son adversaire corps à corps... et pour peu qu'il rompe dans un mouvement d'escrime pour reprendre son assaut, il est foudroyé. Voilà le vrai, dit notre confrère ; et voilà ce qui, à la rigueur, ajouterons-nous, peut dispenser une puissance d'avoir pour elle le bon droit.

— Le choléra sévit à Amiens avec un redoublement d'intensité. Nous lisons dans le *Journal d'Amiens* :

« Depuis quatre jours, l'épidémie ne laisse à notre malheureuse cité ni trêve ni merci ; l'état civil constate 65 déclarations de décès pour hier dimanche, et 62 pour aujourd'hui lundi ; total, 127. »

» Parmi les personnes qui ont succombé depuis quarante-huit heures, il en est qui jouissaient d'une haute notoriété, et dont la perte a causé une impression d'autant plus vive, qu'elle a été ressentie par un plus grand nombre.

» Depuis hier, des pluies abondantes sont tombées sur notre ville, et la température s'est considérablement abaissée. On pense que les effets de ce changement atmosphérique exerceront une heureuse influence sur la santé publique. »

— INTERPRÉTATION DU JEU DE CARTES. —

L'as vient d'un mot latin qui signifiait une pièce de monnaie. Au piquet, les *as* l'emportent sur les rois, parce que, suivant le vieil adage, *l'argent est le nerf de la guerre*, et que c'est chose faible qu'un roi sans argent.

Le *trèfle*, herbe abondante dans nos prairies, indique qu'un bon général doit établir son camp dans les lieux où il peut faire subsister son armée.

Les *piques* et les *carreaux* désignent les magasins d'armes. On voit encore aujourd'hui des piques dans nos arsenaux. Les carreaux étaient une espèce de flèches, fortes et pesantes, qu'on nommait ainsi parce que le fer en était carré.

Les *cœurs* sont évidemment l'emblème de la valeur des soldats.

David, *Alexandre*, *César*, *Charlemagne*, sont à la tête de chaque quadrille ; c'est que

les meilleures troupes ne peuvent rien sans l'expérience et le courage de leurs généraux.

Le titre de *varlet* était fort honorable, et les seigneurs le prenaient jusqu'à ce qu'ils fussent armés chevaliers. Aussi a-t-on nommé les quatre valets *Hogier*, *Lancelot*, *Lahire*, *Hector*, qui étaient des capitaines distingués.

Dames : L'anagramme de *Regina* est *Argine*, c'est Marie d'Anjou, femme de Charles VII ; *Rachel* représente Agnès Sorel ; *Pallas*, la valeureuse Jeanne d'Arc ; *Judith*, Isabeau de Bavière, femme de Charles VII.

Il est facile de reconnaître dans le roi de pique *David* persécuté par *Saül*, attaqué par son fils *Absalon*, Charles VII déshérité par Charles VI, reprenant ses Etats à main armée, et tourmenté depuis par son fils, dont les complots troublèrent les dernières années de son règne et causèrent même sa mort.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Le conseil municipal, dans sa séance de mardi soir, a déclaré qu'il verrait avec plaisir ses délibérations livrées à la publicité par la voie de la presse. Pour répondre à ce désir et au vœu de la population, l'*Echo saumurois*, seul journal de notre ville pouvant traiter les questions politiques et sociales, donnera *in extenso* le procès-verbal de chaque séance, aussitôt qu'il aura été rédigé par le secrétaire du conseil, et qu'il aura été approuvé par le conseil.

Dans cette même réunion de mardi, le conseil a nommé parmi ses membres, pour composer la commission du budget, MM. Cormery, Bury, Abellard, Delaunay, Terrien et Chudeau. Cette commission a commencé son travail hier soir.

Nous publierons dans notre prochain numéro, l'exposé fait au conseil municipal à la session budgétaire de 1866, par M. Louvet, maire de Saumur, député au Corps-Législatif.

MM. Marie, du barreau de Paris, Guitton et Ferré, du barreau d'Angers, sont à Saumur depuis deux jours. Ils ont commencé hier les plaidoiries dans l'action engagée par les syndics de la faillite du Comptoir-d'Escompte de Saumur, sur la responsabilité du conseil de surveillance de cette société en commandite.

Les plaidoiries continuent aujourd'hui. C'est M. Marie qui doit prendre la parole pour les membres du conseil de surveillance. M. Guitton a plaidé hier pour les syndics.

Nous apprenons que, dimanche prochain, la fête patronale de l'église de la Visitation se célébrera avec une pompe inaccoutumée. Un certain nombre d'artistes que la cathédrale d'Angers a l'avantage d'entendre dans ses grandes solennités, ont bien voulu mettre leur talent à la disposition de M. le curé.

La grand'messe sera comme d'ordinaire à 10 heures. Une quête sera faite pour les besoins de l'église.

Le sermon d'usage sera prêché à l'office de Vêpres, pendant lequel on espère entendre de nouveau ces mêmes artistes.

Nous lisons dans le *Journal de Rennes* du 2 : « On a parlé la semaine dernière d'un vol assez considérable commis, dans l'intérieur de la gare de Rennes, au préjudice de la Compagnie de l'Ouest, et la nouvelle en a été reproduite dans les journaux de la capitale. Il s'agit, en effet, d'une soustraction de 40,000 fr., dont une partie seulement (8,000 fr.) a été retrouvée jusqu'à présent. »

» Mardi, M. le receveur particulier de Vitry avait adressé, par le chemin de fer, à M. le trésorier payeur du département, une somme de 40,000 fr. renfermée dans une caisse en bois. A l'arrivée en gare de Rennes, le colis précieux avait été déposé dans un cabinet renfermant une armoire destinée à mettre les valeurs en sûreté. Pendant la nuit quelqu'un s'est introduit dans le cabinet, a ouvert l'armoire, a emporté la caisse, et la trouvant trop lourde, l'a fracturée dans les dépendances de la gare, s'est débarrassé de 8,000 fr. en argent que l'on a retrouvés, et a emporté le reste.

» Des recherches actives ont mis sur la trace des auteurs de ce vol, qui ne tarderont pas sans doute à être connus. »

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODET.

Dernières Nouvelles.

Le 5 a eu lieu en Bohême le grand choc que l'Europe attentive attendait depuis plusieurs jours avec une anxiété fiévreuse, et le sort des armes a encore une fois tourné contre les Autrichiens.

Voici les dépêches qui annoncent cette bataille :

Berlin, 4 juillet, 10 h., matin. — (Officiel). On mande du quartier-général d'Horitz, près Gitschin, onze heures du soir :

Nos huit corps d'armée ont remporté, près de Koenigsgratz, dans une bataille qui a duré huit heures, une brillante victoire sur toute l'armée autrichienne.

La poursuite de l'ennemi continue. Nous n'avons pas encore compté les trophées. Les pertes sont grandes des deux côtés.

Le journal le *Temps* a reçu la dépêche suivante :

Vienne, 5 juillet, 3 heures du soir. — La bataille est perdue après avoir été disputée avec le plus grand acharnement.

Les deux ailes des Autrichiens ont été tournées ; c'est ce qui a décidé du sort de la bataille.

Les pertes sont énormes des deux côtés.

Grande agitation à Vienne, mêlée de consternation et d'effervescence patriotique.

Francfort, 5 juillet. — La *Gazette des Postes* annonce, d'après un télégramme de Vienne, du 3 juillet, que l'armée du Sud s'est avancée en Lombardie jusqu'à Monte-Chaire. Le quartier-général de l'archiduc serait actuellement à Volta.

Paris, 5 juillet 1866, 7 h. du matin.

Le Ministre de l'intérieur à MM. les Préfets et Sous-Préfets.

Un fait important vient de se produire. Après avoir sauvegardé l'honneur de ses armes en Italie, l'empereur d'Autriche, cédant aux idées émises par l'empereur Napoléon dans sa lettre adressée le 16 juin à son ministre des affaires étrangères, cède la Vénétie à l'Empereur des Français et accepte sa médiation pour amener la paix entre les belligérants. L'empereur Napoléon s'est empressé de répondre à cet appel et s'est immédiatement adressé aux rois de Prusse et d'Italie pour amener un armistice.

Pour les dernières nouvelles : P. GODET.

Rien n'est plus demandé en ce moment que les *Cartes du Théâtre de la Guerre*. Celles que vient de publier la librairie GARNIER FRÈRES et qui ont été dressées par M. VUILLEMIN, dont le nom fait autorité en géographie, se distinguent par une exactitude et une précision qui permettent de suivre avec facilité les opérations militaires et la marche des armées. Aussi obtiennent-elles un succès bien justifié par leur bonne exécution. Les chemins de fer, les routes stratégiques, les places fortes, etc., out y est indiqué avec le plus grand soin. Les éditeurs n'ont rien négligé pour en faire des cartes modèles.

SOCIÉTÉ DES COURSES DE SAUMUR.

ADJUDICATION

DES

TRAVAUX

A exécuter sur l'hippodrome de Saumur, pendant les années 1866, 1867 et 1868.

La commission administrative des Courses de Saumur fait savoir que le samedi 7 juillet, heure de midi, il sera procédé à l'hôtel de la Mairie de Saumur, à l'adjudication, au rabais et à l'extinction des feux, des travaux à exécuter sur l'hippodrome de Saumur pendant les années 1866, 1867 et 1868, avec prorogation pour 6 autres années, si la société est reconstituée en 1868 et 1871.

La mise à prix est fixée à 1,500 francs.

L'adjudicataire jouira en outre du produit des tribunes réservées au public et de diverses locations d'emplacement sur l'hippodrome.

Les travaux consistent en : Tribunes de la société ; établissement des pistes avec leurs pi-

à sa santé, repartit Jeanne en portant la timbale à ses lèvres.

— Connais-tu donc Mme de La Sablière ? répliqua vivement l'officier.

— Oui, maître, je la connais.

— Je croyais que pendant mon absence elle n'était point venue à Treffieux.

— Ce n'est pas à Treffieux que Jeanne a vu Mme la marquise, répliqua Michel avec quelque embarras ; Mme de La Sablière, ayant quelquefois besoin de moi pour ses affaires, et ne voulant pas trop longtemps me tenir éloigné de Treffieux, me fait venir à moitié de la route, faisant, de son côté, l'autre moitié du chemin.

— Et Jeanne est du voyage ?... demanda le comte, qui examinait avec préoccupation la jeune fille.

— Quoi de plus naturel, monsieur ? reprit le régisseur : Jeanne étant née à La Sablière, il est tout simple que Mme la marquise s'intéresse à cette enfant.

— Elle a d'autres raisons que celle-là pour s'intéresser à elle, interrompit le commandant ; Jeanne est ta fille...

L'officier s'arrêta court ; Michel avait tressailli, et les réflexions de Maubert traversaient comme un fer

rouge l'esprit du maître de Treffieux.

Il leva le verre destiné à la jeune fille, fit un signe au vieillard, et tous, se rapprochant, heurtèrent leurs verres contre celui que leur tendait l'officier.

— Maintenant, dit le jeune homme avec une résolution bien arrêtée, allez me préparer la chambre rouge.

Le régisseur frissonna ; Marianne leva sur son maître un regard effaré.

— Pauvre monsieur ! répliqua-t-elle, ne couchez pas dans la chambre des maîtres.

— Si cette chambre est la chambre des maîtres, n'est-elle pas la mienne ? repartit avec sévérité le jeune comte.

— Couchez ailleurs, monsieur, dit le vieillard.

— Toi aussi ? interrompit l'officier.

— Ce n'est pas que je redoute cette chambre...

balbutia le régisseur.

— Mais enfin, fit le jeune homme avec fatigue, pourquoi ne coucherais-je pas dans cet appartement autrefois occupé par mon père et ma mère ?

..... Je sais que dans les campagnes, dans notre pays surtout, les chambres des morts sont redoutées ; les craindre n'est pourtant pas révéler ceux qui en

sont sortis.

— Faites à votre idée, murmura la vieille femme, la Jeanne et moi nous allons dresser votre lit.

— Ailleurs vous seriez mieux, risqua Michel ; cette chambre est fermée depuis le jour...

— Préparez la chambre rouge, répéta le comte impatienté.

Pendant l'absence de la mère et de la fille, l'officier fut rêveur et resta taciturne, buvant de temps à autre un verre de vin chaud versé par le vieillard.

Une demi-heure s'écoula, puis Jeanne revint à la cuisine, puis sa mère... La femme du régisseur pleurait.

L'orphelin prit une lumière.

— Faut-il vous suivre, monsieur ? demanda Michel.

— Non.

— Avez-vous besoin de moi, commandant ? dit à son tour le spahis.

— Non, tu viendras demain de bonne heure, et Michel avec toi.

Il salua de la main et sortit.

En arrivant dans la chambre rouge, l'officier posa sa bougie sur la cheminée, et s'assit près du grand feu que l'on y avait fait, examinant plutôt avec la

pensée qu'avec les yeux, toutes les parties de cet appartement redouté.

Au fond d'une alcôve, aussi vaste qu'une chambre ordinaire, deux lits étaient perdus dans de lourdes draperies en damas rouge, semblables aux rideaux des fenêtres ; et cet appartement tirait évidemment son nom distinctif de ces draperies, car nulle autre part ne se reproduisait la couleur désignée.

La chambre et l'alcôve elle-même étaient tendues de haute lice, où Pyrame et Thisbé, vêtus en bergers Louis XV, se montraient poursuivis par l'enfant ailé qui, l'âge aidant, accrût leurs feux...

Du parquet à demi-hauteur d'homme, l'appartement était lambrissé.

L'un de ces lits est fraîchement dressé, celui destiné au jeune comte ; l'autre a ses draperies closes.

Dans ce dernier est mort le père du commandant. Marianne a préparé de préférence le premier pour l'officier, le premier étant depuis plus longtemps inhabité.

Dans cette chambre ont été conservés les meubles qui ont servi aux trépassés, dont la présence semble encore errer dans cet appartement ; car leur passage y est toujours d'une actualité fatigante.

(La suite au prochain numéro.)

quets et cordes, haies, barrières, fossés, douves, murs, etc., ainsi qu'il est détaillé au cahier des charges, lequel est déposé chez M. Joly-Leterme, architecte, membre de la commission des Courses.

On pourra prendre connaissance du cahier des charges tous les jours, de midi à quatre heures du soir, les dimanches et fêtes exceptés, chez M. Joly-Leterme, architecte et membre de la commission, et chez M. Lambert-Lesage, secrétaire-trésorier de la société.

Saumur, le 20 juin 1866.

Le président des Courses de Saumur.
DU BAUT.

(304)

BULLETIN FINANCIER.

Le marché est en pleine liquidation. Il manque évidemment de titres, mais la spéculation à la baisse, malgré les périls de cette situation, maintient ses positions et se résigne à supporter le déport qu'on lui impose.

Le déport sur le 3 0/0 est de 12 1/2 à 16 centimes. Son importance est une preuve que la place est plus engagée à la baisse qu'on ne le supposait, par suite des besoins de liquidation, les cours sont très-fermes.

La rente, qui fermait samedi à 63-30, est demandée au début à 63-30, s'avance à 65-65 et 65-70, et revient ensuite à 63-60 et 63-63, pour finir, en hausse de 43, à 65-83.

Le 5 0/0 italien est également très-ferme, il finit à 40-50 avec une hausse de 90 centimes sur la clôture précédente.

Le Crédit mobilier varie entre 447-50 et 452-50, le Comptoir d'escompte, de 692-50 à 693.

Les chemins de fer n'ont que des mouvements insensibles.

Le tirage des obligations mexicaines a eu lieu aujourd'hui lundi, et nous pouvons en présenter le résultat tout frais aux lecteurs. Nous serons certainement un des premiers à publier ce document :

Dans la 1^{re} série. — Le numéro 205,953 a gagné 500,000 francs ;

Les numéros, 261,547, — 228,487 ont gagné chacun 100,000 francs ;

Les numéros 46,922, — 425,527, — 120,899, 101,937, chacun 50,000 francs ;

Les soixante numéros qui ont suivi ont gagné chacun 10,000 francs.

Dans la 2^e série. — Le numéro 501,724 a gagné 500,000 francs ;

Les numéros 272,067, — 531,626 ont gagné chacun 100,000 francs ;

Les numéros 352,343, — 202,696, — 586,475, — 430,840 chacun 50,000 francs ;

Les soixante numéros suivants, dont nous donnerons prochainement la liste, ont gagné chacun 10,000 francs. — P. Lambert.

P. GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M^e TOUCHALEAUME, notaire à Saumur.

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1866,

MAISON

Fraîchement restaurée, Rue de l'Ancienne-Messagerie, n° 8.

S'adresser, pour visiter cette maison, audit notaire. (62)

Etude de M^e DUREAU, notaire à Chemillé.

A LOUER

Présentement,

OU A VENDRE

L'HOTEL DE LA CROIX-BLANCHE, situé à Saint-Pierre de Chemillé, près de la gare du chemin de fer, occupé par M. Sauleau, comprenant une grande maison avec ses dépendances, jardin, cours, écuries pour chevaux, et vastes granges pouvant loger 400 bœufs.

S'adresser à M^e DUREAU, notaire à Chemillé. (314)

A LOUER

UNE MAISON fraîchement tapissée, située près le Champ-de-Foire, avec cour, jardin, remise, écurie, et droit de pêche dans un bassin de 28 ares.

A LOUER

UNE PORTION DE MAISON, située place de la Grise. S'adresser, pour les deux locations, à M. GIRARD fils, marchand de bois à Saumur. (265)

A LOUER

Pour deux mois

A 4 kilomètres de Saumur, UNE JOLIE

MAISON DE CAMPAGNE MEUBLÉE

Avec grand jardin ayant une charmille.

Jouissance des fruits et légumes. S'adresser au bureau du journal.

M. TOUCHALEAUME, notaire à Saumur, demande un petit clerc. (313)

M. LAUMONIER, notaire à Saumur, demande un petit clerc.

L'étude de M^e POULET, avoué, est transférée Grand'Rue n° 10. (274)

Changement de domicile.

L'étude de M^e BINSSE, huissier à Saumur, est transférée rue Centrière, n° 8. (194)

FABRIQUE D'ENCRE

de PASQUIER, pharmacien, rue du Marché-Noir, Saumur. Cette encre est inaltérable et n'oxyde pas les plumes métalliques.

GARNIER FRÈRES, Libraires-Éditeurs,

6, rue des Saint-Pères, et Palais-Royal, 215.

EN VENTE CHEZ LES PRINCIPAUX LIBRAIRES DE LA VILLE

THÉÂTRE DE LA GUERRE.

Carte générale de l'Allemagne

Indiquant ses divisions territoriales, ses voies de communication et ses places fortes, par VUILLEMIN, géographe. 1 feuille jésus, parfaitement coloriée. 2 fr.

THÉÂTRE DE LA GUERRE.

Carte générale de l'Italie

Indiquant les chemins de fer et les places fortifiées, par VUILLEMIN, géographe. 1 feuille, parfaitement coloriée. 2 fr.

THÉÂTRE DE LA GUERRE.

Nouvelle Carte du Nord de l'Italie

Et des pays voisins, pour servir à l'intelligence des événements militaires, indiquant les chemins de fer, les routes stratégiques et les places fortes, dressée sur une grande échelle par VUILLEMIN, géographe. 1 feuille grand colombier, coloriée. 5 fr.

Chemins de fer de l'Europe centrale

Indiquant spécialement les grandes communications entre les villes capitales par les principaux réseaux, et les embranchements secondaires des chefs-lieux de province, bourgs et villages, etc., dressée par VUILLEMIN, géographe. 1 feuille grand aigle. 5 fr.

OPÉRATIONS MILITAIRES AU NORD ET AU SUD DE L'ALLEMAGNE.

Carte générale de l'empire d'Autriche

Du royaume de Prusse et de la Confédération germanique, dressée par BERTHE, géographe. 1 feuille grand colombier, coloriée. 2 fr.

OPÉRATIONS MILITAIRES AU NORD DE L'ALLEMAGNE.

Carte générale du royaume de Prusse

Et des principaux Etats de l'Allemagne, dressée sur une très-grande échelle par BERTHE, géographe. 1 feuille grand colombier, coloriée. 2 fr.

OPÉRATIONS MILITAIRES EN ITALIE.

Carte générale de l'Italie

Dressée par BERTHE, géographe. 1 feuille grand colombier, coloriée. 2 fr.

Vérone,

Ses fortifications, ses forts et ses batteries, par VUILLEMIN. 1 feuille quart-jésus, coloriée. 75 c.

Mantoue,

Ses fortifications et ses batteries, par VUILLEMIN, 1 feuille quart-jésus, coloriée. 75 c.

Venise,

Ses fortifications, ses batteries et ses lagunes, par VUILLEMIN. 1 feuille quart-jésus, coloriée. 75 c.

Nouveau Guide complet du Voyageur en Allemagne,

Par ÉDOUARD SIMON, avec une carte générale des routes et des chemins de fer, 20 plans de villes et 20 gravures. Un vol. grand in-18 jésus. 11 fr.

Nouveau Guide complet du Voyageur en Italie,

Par EDMOND RENAUDIN, avec une carte générale, 40 plans de villes et de musées et 20 gravures. Un vol. grand in-18 jésus. 10 fr.

POUR PARAÎTRE LE 10 JUILLET :

Peschiera,

Ses fortifications et ses batteries, par VUILLEMIN, 1 feuille quart-jésus, coloriée. 75 c.

Carte générale du Quadrilatère,

Par VUILLEMIN, 1 feuille demi-jésus, coloriée.

LA VILLE DE SAUMUR, SON BUDGET, SES TRAVAUX, SES EMPRUNTS,

Par le D^r BINEAU,

Membre du Conseil municipal.

PRIX : 1 FRANC.

A Saumur, chez M. JAVAUD, libraire, et au bureau du journal.

Nouveau tirage complètement terminé

DE

LA CHIMIE TECHNIQUE

De BARRUEL,

Appliquée aux Arts et à l'Industrie, à la Pharmacie et à l'Agriculture,

Sept volumes in-8°, avec un grand nombre de gravures.

PRIX : 50 FRANCS.

Cet ouvrage comprend 7 volumes. Le premier est consacré aux généralités préliminaires, à l'étude des corps non métalliques, à leurs combinaisons entre eux. Il traite des acides et de l'ammoniaque, de l'éclairage au gaz et de tout ce qui est susceptible d'application dans l'industrie, ainsi que des généralités sur les métaux et de leurs combinaisons.

Le second est consacré aux métaux alcalins et aux métaux terreux, à leurs oxydes, sulfates et sels. Fabrication de la poudre, extraction du sel, fabrication des verres, — des cristaux, — des émaux, de la chaux, — des mortiers et des ciments, — du plâtre, — des aluns, — des argiles, — des poteries, — de la porcelaine, etc., etc.

Le troisième s'applique aux métaux proprement dits, à leurs oxydes, sulfures, sels; modes d'extraction des métaux qui ne sont pas traités par les méthodes métallurgiques; préparations des couleurs qu'ils peuvent produire, dorure, argenture, etc.... Galvanoplastie, photographie.

Dans le quatrième, on traite des méthodes employées pour obtenir industriellement les métaux usuels: l'acier, le damas, les bronzes, etc.

Le cinquième et le sixième sont consacrés à la chimie organique générale.

Le septième traite spécialement de la chimie appliquée à l'agriculture; des terrains, de leur analyse, des moyens de les amender; des engrais naturels ou artificiels les plus convenables aux diverses cultures que l'on veut entreprendre.

Librairie de Paul GODET, imprimeur, place du Marché-Noir.

BOURSE DE PARIS.

RENTES ET ACTIONS au comptant.	BOURSE DU 3 JUILLET.			BOURSE DU 4 JUILLET.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862.	64 25	» 45	» »	65 40	1 15	» »
4 1/2 pour cent 1852.	93	» »	» 50	93 75	» 75	» »
Obligations du Trésor.	446 25	» »	» »	446 25	» »	» »
Banque de France.	3400	» »	» »	3400	» »	» »
Crédit Foncier (estamp.).	1167 50	10	» »	1217 50	50	» »
Crédit Foncier colonial.	535	» »	» »	535	» »	» »
Crédit Agricole.	565	» »	» »	565	» »	» »
Crédit industriel.	585	» »	5	590	5	» »
Crédit Mobilier.	467 50	10	» »	505	37 50	» »
Comptoir d'esc. de Paris.	710	10	» »	785	75	» »
Orléans (estampillé).	810	7 50	» »	825	15	» »
Orléans, nouveau.	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Nord (actions anciennes).	1090	10	» »	1110	20	» »
Est.	495	5	» »	495	» »	» »
Paris-Lyon-Méditerranée.	797 50	5	» »	810	12 50	» »
Lyon nouveau.	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Midi.	517 50	5	» »	517 50	» »	» »
Ouest.	520	» »	» »	530	10	» »
C ^e Parisienne du Gaz.	1400	30	» »	1410	10	» »
Canal de Suez.	250	» »	5	270	20	» »
Transatlantiques.	400	17 50	» »	425	25	» »
Emprunt italien 5 0/0.	41 50	1 25	» »	45 25	3 75	» »
Autrichiens.	300	2 50	» »	322 50	22 50	» »
Sud-Autrich.-Lombards.	295	5	» »	320	25	» »
Victor-Emmanuel.	67	2	» »	70	3	» »
Romains.	38	» »	» »	40	2	» »
Crédit Mobilier Espagnol.	227 50	10	» »	255	27 50	» »
Saragosse.	107 50	» »	» »	107 50	» »	» »
Séville-Xérès-Séville.	30	4	» »	30	» »	» »
Nord-Espagne.	85	» »	2	95	10	» »
Compagnie immobilière.	305	5	» »	325	20	» »

OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.

Nord.	299 50	» »	» »	299 50	» »	» »
Orléans.	295	» »	» »	295 25	» »	» »
Paris-Lyon-Méditerranée.	292	» »	» »	294	» »	» »
Quest.	289 50	» »	» »	294 50	» »	» »
Midi.	288	» »	» »	292 50	» »	» »
Est.	291	» »	» »	292 50	» »	» »

Saumur, P. GODET, imprimeur.